

FAITS DIVERS/JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Complexe culturel Odzambogha : Andrew Gwodog remporte le procès

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

La justice a tranché dans l'affaire opposant la mairie de Mitzic au Dr Andrew Gwodog, au sujet de la paternité du "Complexe culturel Odzambogha de Zok". Le tribunal de première instance d'Oyem a rendu son verdict le 30 août dernier en donnant raison Dr Gwodog. Ce complexe au centre de la polémique avait entièrement été financé et équipé par ce dernier. Bien que la structure ait été cédée sous forme de don à l'État gabonais par le promoteur, le

Conseil municipal ne l'entendait pas de cette oreille. Les deux parties s'en étaient alors remises à la justice qui, lors de son délibéré, le 30 août dernier, a tranché en faveur du promoteur qui en est bel et bien le propriétaire. Le 26 octobre prochain à Mitzic, Andrew Gwodog remettra officiellement les clés de l'infrastructure au ministère de la Culture pour le compte de l'État gabonais. Un soulagement pour les populations qui pourront prendre possession de ce bien et en bénéficier. Érigé sur une superficie de 2 000 m², le complexe Odzambogha de

Zok comprend une bibliothèque dotée de plus de 1 000 livres, une salle multimédia, un parc à jeux pour les tout-petits, une salle de fête, un salon VIP, une salle de réunion, des bureaux, une galerie marchande, une tribune officielle de 300 places, deux tribunes annexes de 100 places. C'est le 8 juillet dernier que le Dr Andrew Gwodog a fait don de ce joyau au nom de l'Association G25 qu'il parraine au ministère de la Culture. Une mission avait aussitôt été déployée pour faire l'état des lieux du site qui met l'accent sur la valorisation du patrimoine culturel. Ce joyau architectural, comme l'avait rappelé le promoteur, vise à contribuer à l'ambition du chef de l'État de porter haut le développement de la jeunesse de manière à développer le goût des études, de l'effort ainsi que le sens de la civilité sans discrimination et exclusion.



Photo: Abel Eyeghe

Une vue de la statue de Afiri Kara au complexe Odzambogha Zok de Mitzic.

Lambaréné : il blesse grièvement son fils à coups de machette

Paterne N'DOUNDA
Lambaréné/Gabon

YVAN Mick Makosso Meviane, Gabonais de 18 ans, a été agressé et blessé grièvement par son père géniteur à l'aide d'une arme blanche, une machette. La scène s'est déroulée le 22 août 2021 vers 17 heures au quartier Batterie-4 qui jouxte l'hôpital Schweitzer, dans le 1er arrondissement de la commune de Lambaréné. Ce jour-là, le père de la victime, David Arnold Meviane Nguema Billie, Gabonais, approchant la quarantaine, rentre à la maison où il trouve son fils en train de suivre confortablement assis la télévision. Ce qu'il n'a pas du tout apprécié. Aussi intime-t-il à son fils de lui remettre immédiatement la télécommande du poste téléviseur. L'enfant s'exécute promptement. Sauf que loin d'être apaisé, le père sera d'autant plus en courroux que ce fils qu'il qualifie de "sauvage" file ensuite à la cuisine et se sert un plat de poisson pêché par lui. Entre-temps, Yvan Mick Makosso Meviane, qui sent le vent tourner dans la mauvaise direction, court se réfugier auprès de sa grand-mère paternelle. Le papa

estimant que ce même plat que sa mère lui aurait auparavant servi mais qu'il n'avait pas encore consommé pique une colère. David Arnold Meviane Nguema Billie s'arme d'une machette et décide d'en finir avec le gamin. L'abri précaire que constituait sa grand-mère derrière laquelle Yvan Mick s'était réfugié va voler en éclats. Les premiers coups blessent l'enfant qui prend la fuite et va se cacher chez une vieille dame du quartier. La colère du père ne diminue pas pour autant. Au contraire. Yvan Mick Makosso Meviane va en prendre pour sa... "sauvagerie", et c'est presque mutilé qu'il sort de là. Il faudra l'intervention d'un homme téméraire pour neutraliser le père en furie. "Sinon je serais mort", avoue le jeune homme aujourd'hui encore interné à l'hôpital Albert Schweitzer. Et d'ajouter: "Papa a pris une machette et a commencé à m'assommer de coups, tout en me disant de prendre mes affaires et partir de chez lui. Chose que je pouvais faire sans aucune menace quelconque. Pendant qu'il me frappait, j'ai ramassé une bouteille en guise de défense, sauf que je n'ai pas tenu longtemps dans ma riposte".

Kango : le véritable récit de l'agression du sexagénaire par un éléphant

AEE
Libreville/Kango

ON connaît désormais, avec davantage de précisions, les circonstances de l'agression d'Émile Moussavou par un éléphant, le 6 août dernier, au village Nsilé, dans le département de Komo-Kango. Selon le récit du neveu de la victime, Fabrice Gildas Maporo, son oncle se rendait ce jour-là dans sa plantation aux fins d'éteindre les lampes-tempêtes qu'il allume chaque soir en les posant sur les souches d'arbres pour "tenter de tromper la vigilance des animaux qui dévastent leurs exploitations agricoles". Et poursuit: "Il était suivi par la suite de l'une de ses épouses quand il croisa le pachyderme et son petit. L'animal l'agressa alors qu'il tentait de fuir. Il n'aurait eu la vie sauve grâce à l'aide de sa femme qui a eu le réflexe de taper la machette sur une



Photo: DR

Émile moussavou après l'attaque d'éléphant dont il a été victime le 6 août dernier

vieille tôle. Le bruit fera ainsi fuir l'animal et son petit. C'est en se rapprochant de l'endroit où son mari criait de douleur, qu'elle le trouva gisant dans une mare de sang. Elle a alors posé un garrot à l'endroit blessé pour arrêter l'hémorragie avant d'aller chercher de l'aide au village". Trois jeunes hommes sont arrivés sur les lieux du drame situés à moins d'un kilomètre du village. Puis l'ont transporté. Pendant ce temps, "d'autres personnes ont appelé l'ambulance du

Centre médical de Kango, la gendarmerie et le cantonnement des Eaux et Forêts", souligne le neveu Fabrice Gildas Maporo. Admis dans un premier temps au Centre médical de Kango, Émile Moussavou sera ensuite évacué vers le Centre hospitalier universitaire d'Owendo (Chuo). Là-bas, les soins nécessitent beaucoup de ressources et autres moyens. D'où la famille sollicite des pouvoirs publics et des ONGs leurs secours afin de le soulager.